Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 76 (1949)

Heft: 3

Artikel: Propos d'automne : chasse interdite...

Autor: Nosson, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-226818

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PROPOS D'AUTOMNE

Chasse interdite...

Quand Daniel Panchaud enterra sa vie de garçon, il y eut, comme le veut la bonne tradition, une puissante verrée, dont le mariage n'est souvent qu'une longue suite...

Son père était venu nous rejoindre un peu sur le tard, mais avait tout de suite pris la bonne carburation. Et heureusement, car sans lui, la dernière tournée aurait été rudement proche de la première!

Le fait est qu'au bout d'un petit quart d'heure, le père Panchaud se mit à nous raconter ses histoires de chasse.

Il faut dire qu'il ne participait guère à la chasse ordinaire, avec permis, meute, fusil battant neuf, veste de cuir avec gigecière et tout le chenit... Point du tout ; il lui suffisait d'un bon clair de lune, d'une vieille carabine que la rouille rendait presque silencieuse... et d'un gendarme qui reste chez lui. Avec ça, il était comblé!

— Faudra m'excuser de ne parler que de moi! Mais vous comprendrez sûrement que pour ce genre de chasse, il vaut mieux ne pas être trop!

» Ca se passait dans le temps, à une époque où on ne rencontrait pas un gendarme tous les cinquante mètres. Bien sûr que si c'était à refaire par les temps qui courent, ce serait une autre histoire...

» La première fois que je suis allé à la chasse, il faisait un de ces clairs de lune comme seuls les chasseurs en connaissent... avec les amoureux, bien sûr!

» Je m'étais assis au pied d'un arbre, tout près d'un carrefour. J'attendais depuis au moins une heure ce lièvre qui voulait me faire faux bond, quand tout d'un coup, je le vois traverser la route! Une de ces cibles... à ne pas rater! Et pan... une victime. Mais celui-là était un étranger: je ne savais pas du tout d'où il pouvait bien sortir! En tout cas, ce n'était pas le mien!

Je l'ai donc pendu à mon arbre, attendant l'autre.

- » J'étais là bien tranquille, quand j'entends deux voix un peu basses, et surtout masculines. Donc pas des amoureux. On s'arrêtait, on repartait... et je me suis rendu compte qu'on parlait de moi.
- »— Je crois qu'on est venu pour des prunes ce soir; je n'ai pas l'impression que Panchaud ose chasser par un temps pareil, ce ne serait pas prudent.
- » Mais, que faisait l'autre, puisque le syndic nous a dit...
- » Ouais, reprenait le premier, c'est peut-être une ruse : il voulait être tranquille dans son coin et tirer sa bête sans témoin!
- » Entre nous, ça m'a fait du bien d'entendre parler du syndic de la sorte.
- » Moi, pendant cette conversation, je n'étais pas très à mon aise! Je me suis dépêché de décrocher mon bossu, et je suis rentré d'un bon pas chez moi!
- » Comme ça n'était pas encore onze heures, et qu'on allait se coucher tard, j'ai lu un moment le journal avant de me mettre au lit.
- » Un moment après, j'entends des pas devant la maison et je vais ouvrir. Et qu'est-ce que je trouve? Mes deux gendarmes!
- » Ah! vous êtes-là? que me fait le caporal, moi qui vous croyait en tournée!
- » En tournée? que je réponds, et où ça?
- » Oh! on nous avait dit de surveiller un peu les parages et on pensait vous rencontrer...
- » Et vous êtes déçus ? Allez, ne faites pas les malins: venez boire un verre, puisque vous avez couru après moi pour rien!

- » Le caporal était un peu gêné, mais l'autre accepta... pour les deux :
- » C'est pas de refus, Monsieur Panchaud! La chasse, même quand on revient bredouille, ça vous creuse rudement!
- » Et nous voilà partis à la cave, buvant avec ceux qui avaient voulu me prendre, le verre de l'amitié! Je n'ai pas, comme vous le pensez, poussé la plaisanterie jusqu'à leur raconter ma soirée, comme je le fais ce soir! On ne sait pas comment ils l'auraient pris: ça déforme si vite les choses, un représentant de la loi!

» Un autre coup à peu près semblable devait m'arriver quelques jours plus tard, non pas avec un lièvre, mais avec un chevreuil.

- » La chasse aux chevreuils était, bien entendu, interdite, mais le gibier était terriblement abondant et tentant. Ainsi, n'y tenant plus, je pars vers les quatre-cinq heures me mettre à l'affût au bon endroit... et ça n'a pas tardé! Un quart d'heure après je l'avais! et un beau!
- » Arrivé à la maison, je descends à la cave, te le pends à la porte... et nous voilà tranquilles! Et le soir, on est allé boire un verre, entre gens de chasse, et aussi, disons-le, admirer la bête.
- » Et chacun de me féliciter de mon flair, de ma chance... que je commençais à y croire, quand une voix bien connue retentit derrière la porte de la profonde...
 - » Alors, peut-on entrer?
- » Tout le monde, comme moi, avait reconnu le gendarme... et le chevreuil, pendu à son clou ne se doutait pas de l'eau qu'il nous faisait verser! Mais quoi, il fallait bien ouvrir! Voilà mon Pahud, qui était

près de la porte, qui l'ouvre bien grande, qui l'appuie tout contre le mur et qui dit au gendarme:

- » Je pense bien qu'on peut entrer! On n'a rien à cacher!
- » Et nous de saluer le gendarme, de lui souhaiter la bienvenue, comme si de rien n'était, mais avec un léger serrement de gorge!
- » Je crois que le bouquet, c'est bien , Pahud qui l'a remporté!
- » Adossé à la porte pour qu'elle ne se referme pas et ne montre pas l'animal, dans la chaleur de la discussion, se laissa à inviter le gendarme à prendre sa place:
- » Tenez, mon ami, appuyez-vous contre cette porte. Vous devez être fatigué de courir du matin au soir après des gens qui ne veulent pas se faire cueillir! Et puis, ça n'a beau être que du bois, vous verrez que c'est bien rembourré!
- » L'interpellé, heureusement, n'eut pas la curiosité de vérifier! Mais on en était devenus tout aplatis!
- » C'est ainsi qu'un gendarme a passé une grande partie de la nuit sur un chevreuil, sans le voir, et au milieu d'une bande qui n'avait d'autre conversation que celle qui avait trait à la chasse à l'affût et à la malice que les agents déployaient pour dépister les braconniers (oh! le vilain mot!).
- » Mais je vous garantis que le chevreuil avait disparu, le lendemain, dans un local moins frais peut-être, mais combien plus sûr!»

C'est là que le père Panchaud s'est arrêté, nous laissant tout le loisir d'apprécier ses dires dans une ultime tournée...

Pierre Nosson.

Tout père de famille économe possède un LIVRET DE DÉPOT à la

Banque Cantonale Vaudoise

Retrait jusqu'à mille francs par mois sans avertissement